

GT CNE/CNB CAS D'USAGES DE LA CARTOGRAPHIE DES ZONES HUMIDES

FICHE DE REMONTEES DE REX

Dans le cadre du GT CNE/CNB lancé le 6 mars 2025 sur les cas d'usage de la cartographie des zones humides, il est essentiel de faire remonter le plus grand nombre possible de cas de figure concrets rencontrés sur le terrain et qui ont pu (ou pas) poser des difficultés, les solutions qui ont pu être apportées, afin de les analyser et d'enrichir les réflexions du GT sur les besoins d'accompagnement des acteurs.

C'est l'objet de cette fiche que nous vous remercions de remplir de manière suffisamment précise pour qu'elle permette d'identifier au mieux le cas concerné et d'en conduire une analyse complète.

Rédacteur de la fiche : Bertrand DURY

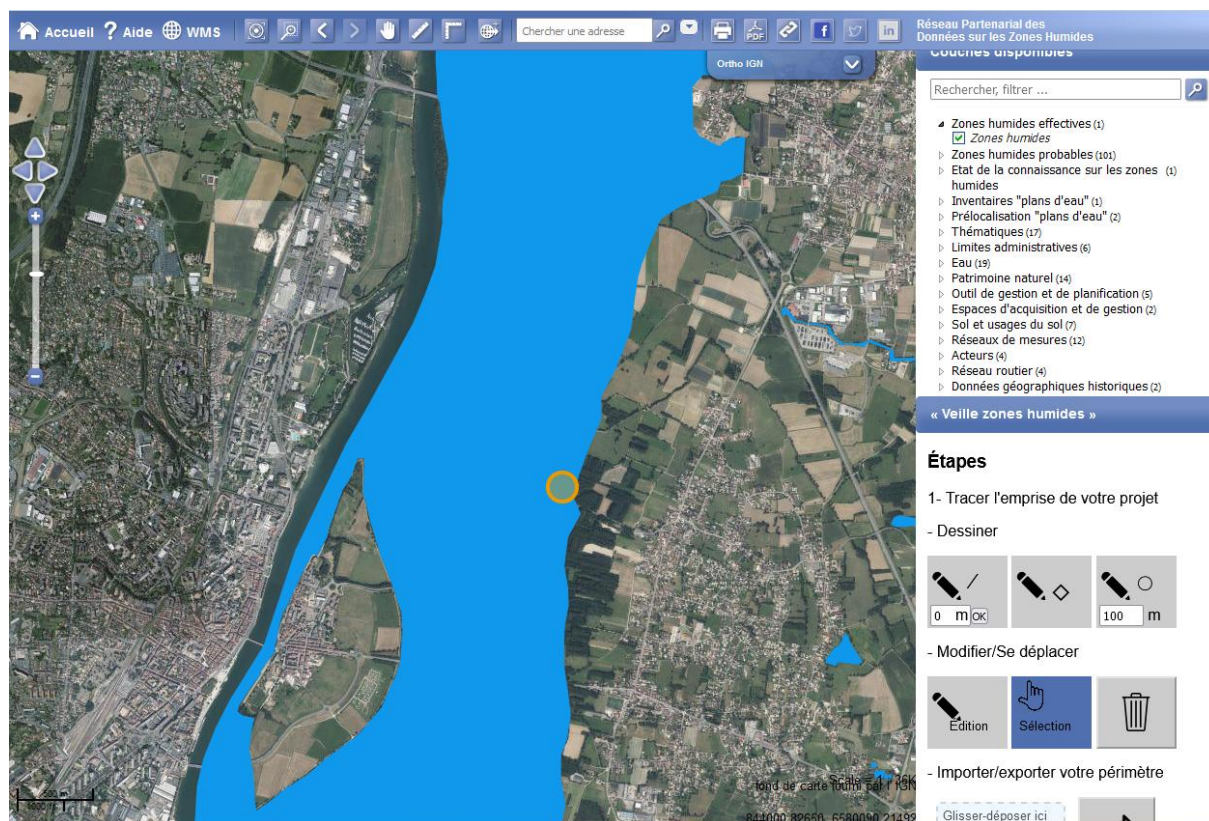
Situation géographique générale (Bassin / Région / Dép / SAGE le cas échéant/ Commune) :

Départements 71 et 01

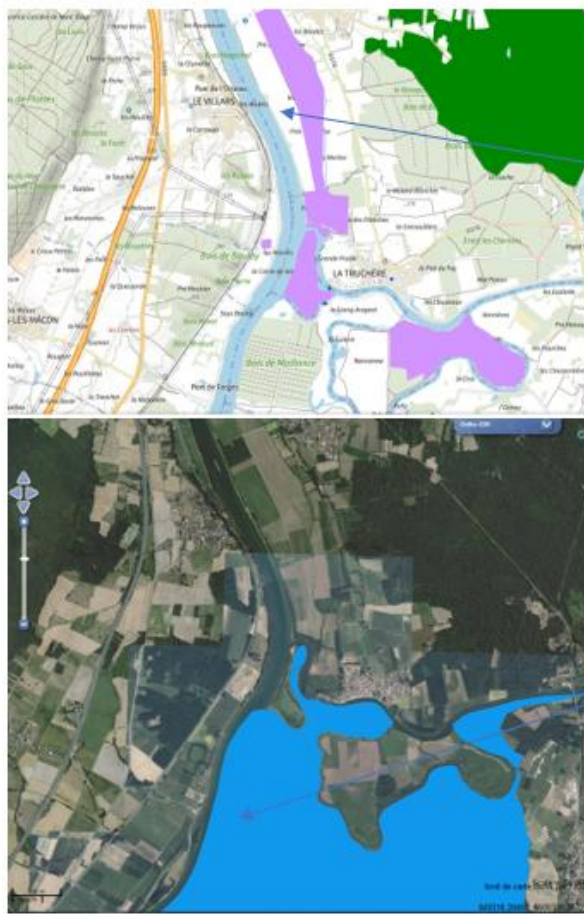
Bassin de la Saône

Présentation du site (~superficie concernée + toutes précisions sur le site) :

Si nous comparons ces deux bases de données (ZH effectives et base de données Sigogne) pour le corridor du Val de Saône qui fait la limite entre les deux départements sur une partie du linéaire, nous remarquons que **certaines parcelles classées dans la cartographie zones humides effectives correspondent à des terrains sur fluviosols (terrains sableux filtrants) en bordure de Saône. La nappe étant à plus de 50 cm de profondeur, ces secteurs ne correspondent pas à de vraies zones humides effectives au sens de l'arrêté ministériel.**



**GT CNE/CNB CAS D'USAGES DE LA CARTOGRAPHIE DES ZONES HUMIDES
FICHE DE REMONTEES DE REX**



Fluvisol calcaire. Sol cas particulier mais ne correspond pas à une situation de ZH. La cartographie Sigogne retranscrit bien cette situation.

Erreur sur la cartographie ZH effective avec la même situation mais intégrée dans l'inventaire.

Date de l'inventaire :

Période de contestation et des échanges : Un travail avait été envisagé avec la DREAL BFC pour expertiser ces situations.

Contexte général (projet d'aménagement, urbanisme, activités agricoles, dossier IOTA, ...)

Pas forcément de projet d'aménagement sur ce secteur.

Acteurs impliqués dans la contestation :

Pédologues des Chambres d'Agriculture

Explication du cas :

. problématique (quelles difficultés ? quelles contestations et pourquoi ?)

Sol cas particulier

. historique des actions menées et des échanges

Travail d'expertise à réaliser avec les pédologues de la région BFC.

**GT CNE/CNB CAS D'USAGES DE LA CARTOGRAPHIE DES ZONES HUMIDES
FICHE DE REMONTEES DE REX**

Synthèse sur la/les difficulté(s) à résoudre (ou résolue) :

Sols classés en « cas particuliers » dans l'arrêté ZH qui apparaissent dans la cartographie ZH effectives.

Proposition de solution ou solution apportée :

Réaliser un travail d'expertise de ces situations avec les pédologues des régions concernées.

(Facultatif) Leçons à tirer plus globalement sur ce type de cas (sera complété le cas échéant après l'analyse en GT) :